



EXHAUSSEMENT TECHNICIEN PTS

Les inepties de l'administration

Les ASPTS promus au 01/01/2021 dans le cadre de l'exhaussement reçoivent déjà leur nouvelle carte d'identité professionnelle alors qu'ils n'ont toujours pas leur arrêté !



L'administration doit être aussi réactive pour le versement sur la paye de décembre 2021 que pour la production des cartes professionnelles !